

La lettre du Boiron

N° 3 – Février 2008

Editorial

La qualité des eaux du Boiron s'améliore, c'est le constat réjouissant fait par le Service des eaux, sols et assainissement en 2007 : les concentrations en herbicides diminuent et la diversité biologique progresse. De la source jusqu'à Bois Billens (sur la commune de Lussy), le Boiron peut désormais être considéré comme assaini. En aval, des signes encourageants sont enregistrés mais la situation reste insatisfaisante.

La Morges, cours d'eau voisin s'écoulant dans un environnement comparable, voit sa mauvaise qualité persister. Par comparaison, c'est signe que les efforts consentis sur le Boiron portent leurs fruits.

Tout ce travail ne s'est pas fait en un jour. Mon prédécesseur a présidé un groupe de travail qui s'est penché dès 1999 sur le Boiron. Ses conclusions ont conduit au projet actuel, dont le principe est simple : les agriculteurs prennent des mesures permettant de sauvegarder la qualité des eaux, et les collectivités publiques les soutiennent financièrement. C'est un processus gagnant-gagnant, gage d'efficacité.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à ce projet, en premier lieu les agriculteurs, les Municipalités et les collaborateurs des services cantonaux. Je les encourage à poursuivre leurs efforts, car un travail significatif est encore à réaliser dans les prochaines années pour restaurer la qualité du Boiron jusqu'à son embouchure dans le Léman.

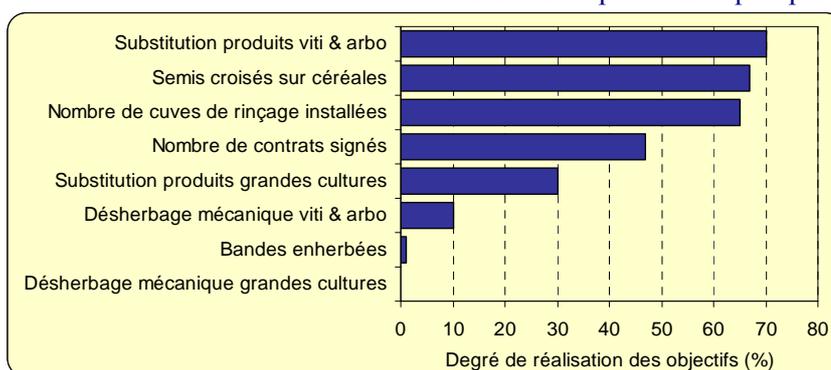
Georges Zünd
Préfet du district de Morges

Bilan à mi-parcours

En 2005, la Confédération, le canton et 6 communes du bassin-versant se sont associés dans un ambitieux projet de restauration de la qualité des eaux du Boiron. Ce cours d'eau était en effet – comme beaucoup d'autres dans le canton – contaminé par des produits phytosanitaires, principalement des herbicides.

pulvérisateur au champ et à participer à des journées de formation continue.

333 parcelles, soit près de 30 % de la surface agricole, ont par ailleurs été inscrites pour des mesures de lutte : semis croisés dans les parcelles de céréales en pente pour favoriser l'infiltration de l'eau de pluie, remplacement des herbicides problématiques par des



Depuis lors, il est proposé aux agriculteurs de prendre des mesures permettant de limiter les risques de transfert des herbicides dans les eaux. Les coûts sont pris en charge par le projet, afin que les agriculteurs qui s'engagent ne subissent pas de perte de revenu.

Un premier bilan a été tiré à la fin de la troisième année pour évaluer l'état d'avancement du projet et proposer d'éventuelles modifications pour la période 2008-2010.

Premier constat réjouissant, les agriculteurs ont répondu présent, 49 d'entre eux ont signé une convention de participation. Ils se sont engagés à sécuriser le local de stockage des produits, installer si nécessaire une cuve d'eau claire permettant le nettoyage du

matières actives moins dommageables pour les eaux, désherbage mécanique des cultures, voire installation de bandes enherbées pour retenir la terre entraînée par l'érosion.

Le degré de réalisation des objectifs fixés en 2005 (en %) est présenté ci-dessus. On constate que certaines mesures rencontrent l'adhésion des agriculteurs mais que d'autres en revanche peinent à convaincre.

Pour les 3 ans qui viennent, le comité de pilotage du projet propose d'inclure une nouvelle mesure, la suppression des passages dans les parcelles de céréales cultivées dans le sens de la pente, et d'adapter les contributions pour certaines mesures pour rendre le projet encore plus attractif.

La qualité des eaux s'améliore

Les eaux du Boiron sont l'objet depuis de nombreuses années d'un suivi régulier par le Service des eaux, sols et assainissement. Les concentrations en herbicides sont analysées durant les périodes de traitement et la diversité biologique est relevée en détail 2 fois par année.

Des constats réjouissants ont été faits en 2007. D'une manière générale, les concentrations en herbicides baissent sur tout le parcours du Boiron. A l'amont (Fontaine aux Chasseurs), les 3/4 des échantillons analysés atteignent l'objectif de qualité fixé au début du projet. A

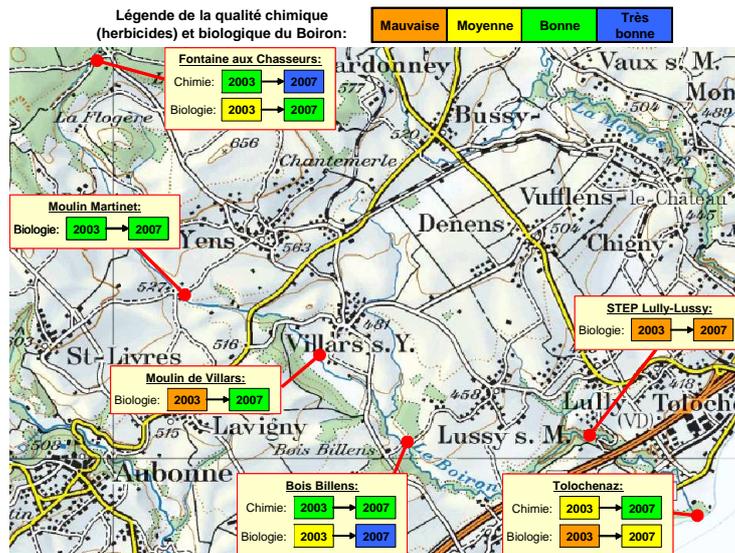
l'embouchure, la situation s'améliore nettement : la concentration totale (somme de toutes les substances mesurées) a dimi-

Au niveau biologique, l'état du Boiron est désormais bon jusqu'à Bois Billens, où des insectes sensibles sont signalés en 2007.

Quelques signes d'amélioration sont également perceptibles à l'embouchure, mais ils restent insuffisants pour marquer un rétablissement durable de la qualité biologique des eaux.

Depuis 2003, la qualité des eaux du Boiron s'améliore ainsi progressivement d'amont en aval. Le rétablissement s'étend désormais sur plus de la moitié du parcours. Les 3 ans à venir seront décisifs pour atteindre les objectifs fixés

dans le projet et restaurer la qualité du cours d'eau sur l'ensemble du tracé.



nué de moitié. Elle reste pourtant encore insatisfaisante, 60% des échantillons n'atteignant pas les objectifs de qualité mentionnés plus haut.

Parole au président

Michel Perey exploite un domaine viticole à Vufflens-le-Château. Il préside le Groupement agricole pour la protection du Boiron.

Quelles motivations vous ont poussé à collaborer à ce projet :

j'ai participé dès 1999 au groupe Boiron, comme représentant de la fédération vaudoise des vignerons. Au début, les agriculteurs avaient le sentiment d'être considérés comme des pollueurs. Les réunions du groupe nous ont donné l'occasion de nous faire entendre mais aussi de mieux comprendre les préoccupations des services chargés de la protection des eaux. Je me suis donc inscrit dès le début du projet pour prendre des mesures concrètes sur mon exploitation.

Quelles mesures avez-vous prises : J'ai totalement renoncé aux herbicides résiduels pour les remplacer par des herbicides de

contact, qui ménagent plus le sol et les eaux. J'ai également essayé de désherber mécaniquement quelques parcelles, mais je dispose d'une ancienne machine qui ne m'a pas donné satisfaction. Le travail prend trop de temps et n'est pas bien fait. J'ai dû renoncer à cette pratique, car l'investissement pour une nouvelle machine m'a semblé trop important. J'ai également changé mon pulvérisateur ; le nouveau est équipé d'une cuve pour le nettoyage au champ, directement après le traitement. Cela fonctionne très bien et me permet de procéder à cette opération sans risque pour l'environnement.

Quel est le rôle du groupement agricole que vous présidez :

il regroupe les 18 agriculteurs des communes partenaires de la station de lavage de Denens. Le groupement gère cette installation. Je souhaite qu'il dépasse à l'avenir le rôle plutôt administratif qui est le sien et prenne une

part active notamment pour la communication. Il est temps que les agriculteurs sortent de leur réserve et mettent en avant leur apport constructif à la préservation de l'environnement. Nous démontrons dans ce projet que nous avons pris conscience de notre responsabilité particulière pour la protection des eaux et que nous en avons tiré les conséquences nécessaires. Il est temps de le dire à la population, qui n'en a pas suffisamment conscience.

Pourtant, seule la moitié des agriculteurs participent à ce projet, qu'est-ce qui peut retenir les autres :

Je ne sens aucun blocage chez eux. L'effet boule de neige se fait progressivement sentir, je suis donc optimiste pour le développement de ce projet. Je suis par ailleurs convaincu que ceux qui ne sont pas encore inscrits ont également amélioré certaines de leurs pratiques dans l'utilisation des produits phytosanitaires.